Image not found or type unknown

ABANDON DE DOMICILE CONJUGAL

Par **Pinckels**, le **30/03/2015** à **11:04**

Bonjour
Mon mari et moi avons acheté une maison. Nous avons décidé l'an dernier de nous séparer et j'habite avec les enfants dans un appartement que mon mari et moi louons ensemble.
Les impôts locaux considèrent mon appartement comme une résidence secondaire.
Par contre les impôts sur le revenu demandent une déclaration séparée puisque nous habitons séparément.

Que devons faire? Sachant que nous avons conservé les comptes joints et que nous payons ensemble toutes les dépenses ?

Merci de votre avis éclairé !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés